

Adaptation au fonctionnement du TRAD à l'aménagement des rythmes scolaires

A partir de la rentrée, les enfants des écoles publiques seront scolarisés le mercredi matin.

Ceux fréquentant ensuite le centre de loisirs de Saint-Nicolas-du-Pélem ou celui de Glomel pourront bénéficier des services du TRAD qui les transféreront de l'école vers le centre de loisirs où leur sera servi un déjeuner.

Comme à l'accoutumée, le TRAD pourra également les reconduire vers leur domicile en fin d'après-midi.

Afin d'assurer une bonne organisation du service, il rappelle les consignes suivantes :

- L'accès au TRAD est subordonné à l'obtention d'une carte individuelle délivrée par la CCKB sur rendez-vous. Les parents doivent se munir d'une photo d'identité de l'enfant. Toutefois, compte tenu du contexte particulier, les mercredis 3 et 10 septembre, l'accès au TRAD sera autorisé même si l'enfant ne détient pas encore la carte de transport.
- A titre dérogatoire, les enfants de moins de 5 ans pourront utiliser le TRAD le mercredi midi, leur prise en charge étant assurée au départ et à l'arrivée du taxi. L'usage du TRAD le mercredi soir ne sera possible qu'après signature d'une décharge par les parents.
- La réservation du TRAD devra se faire, dans la mesure du possible, par cycle inter-vacances (rentrée Toussaint, Toussaint Noël) en appelant la centrale de réservation au 0810 22 22 22. Cette disposition est demandée pour une meilleure anticipation et organisation du service. Toute non utilisation du service commandé devra être signalée à ce même numéro avant le mardi midi.

Le tarif d'accès au TRAD le mercredi demeure identique à l'actuel tarif soit 0,50 € par trajet.

- Afin d'être en mesure d'assurer le transport de tous les enfants dans les meilleures conditions, le TRAD sera réservé, le mercredi, en période scolaire, aux déplacements :

Ecole centre de loisirs de 11h15 à 13h15

Centre de loisirs domicile de 16h30 à 18h15

Les autres usagers pourront, donc, réserver un taxi :

De 7h30 à 11h15

De 13h15 à 16h30

De 18h15 à 18h30